

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE PUISSALICON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

Etaient présents : MM FARENC Michel - FERRE Gérard - BLANCOU Hubert - CLAVEL Josiane - VIGUES Marie-Pierre - TOUZET Christophe - MATHIEU Marjorie - GARCIA Anne-Marie - CRITG Stéphane - VIGOUROUS Jean Marie.
Absents excusés : MAERTEN Valérie (pouvoir à Garcia) - LELONG Eric (pouvoir à Ferré) - VILLEBRUN Christine (pouvoir à Touzet) - DUBEAU Michelle - LORENTE Gaspard (pouvoir à Vigourous).
Secrétaire de séance : BLANCOU Hubert.

Ordre du jour

Régime indemnitaire agents année 2016
Désignation Délégués Communautaires Communauté de Communes
« Avants-Monts du Centre Hérault »
Travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications
Avenue de Béziers – Hérault Energies
Classement de la voirie dans le Domaine public communal
Renouvellement bail de location local R.D.L.
Autorisation encaissement des dons et mandatement de cadeaux
Choix du mobilier de la bibliothèque-médiathèque
Questions et informations diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 septembre 2016 à l'unanimité des présents.

I Régime indemnitaire agents année 2016 :

Des documents sont distribués aux élus avec les différentes propositions étudiées par Mr le Maire et 3 Adjointes.

Le nouveau régime RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel.

Exposé de Mr le Maire sur les primes et indemnités pour l'année 2016 telles qu'elles apparaissent sur le document distribué.

Le Conseil vote les propositions.

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

Une application de la nouvelle disposition du RIFSEEP sera prochainement à l'ordre du jour. La Municipalité a dû saisir le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale avant le 28 octobre 2016, afin d'avoir un avis pour permettre au Conseil de délibérer courant décembre.

II Désignation des Délégués Communautaires de la Communauté de Communes des Avants-Monts du Centre Hérault :

Le Conseil Municipal a délibéré le 6 juillet 2016 sur la mise en œuvre du nouveau schéma départemental ainsi que sur la représentation des communes au sein du conseil communautaire. Puissalicon a droit à 2 représentants.

Monsieur le Maire propose sa candidature et celle de Josy Clavel.

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

III Travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications Avenue de Béziers – Hérault

Energies :

Monsieur le Maire présente un projet de travaux estimé par Hérault Energies pour l'Avenue de Béziers :

Montant total : 68 059,23 € T.T.C.

Montant de la subvention et de la T.V.A. à déduire 51 184,01 €

A prévoir par la Collectivité : 16 875,22 €

Mr le Maire sollicite l'approbation du projet Avenue de Béziers et son financement ainsi que la demande de subvention de la part d'Hérault Energies et l'autorisation de signer la convention financière à intervenir avec Hérault Energies.

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

IV Classement de la voirie dans le Domaine public communal :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'approuver le classement de la voirie dans le Domaine Public Communal. Outre l'intégration dans le domaine public communal, il faut prendre une délibération pour le classement de la voirie dans le domaine public communal.

Calcul en mètres linéaires :

Rue du Chardonay : 160,55 m

Lotissement « Le Clos des Condamines » : 240,56 m

Lotissement « Les Bastides du Ponant » : 225,14 m

Soit au total : 626,25 m

Le conseil approuve le classement de ces portions de voirie dans le domaine public communal.

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

V Renouvellement bail de location local R.D.L. :

Le Conseil Municipal décide le renouvellement du bail de location à la R.D.L. à compter du 1^{er} janvier 2017, pour une durée de 6 ans, avec un montant mensuel de 731,95 €, soit un montant annuel de 8 783,40 €

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

VI Autorisation de l'encaissement des dons et mandatement de cadeaux :

Le Conseil autorise le Maire à émettre un titre de recettes pour l'encaissement des dons faits à la Commune et à mandater les sommes correspondant aux cadeaux effectués par la Commune lors de circonstances particulières à des Elus, des Agents ou d'autres administrés.

Vote : 14 voix Pour dont 4 pouvoirs.

VII Choix du mobilier de la Bibliothèque-Médiathèque :

Mr le Maire rappelle que la DRAC a octroyé une subvention pour l'acquisition de mobilier de 40 % sur le montant subventionnable de 33 779,90 € soit 13 519,96 €.

Une consultation auprès de 4 fournisseurs a été lancée :

- DPC de Bressuire 79300
- BERGEAUD de Montrouge 92541
- EKZ de Bischwiller 67240
- BC Intérieur de Champs sur Marne 77420

Trois ont fait une proposition :

DPC : 37 015,37 € H.T soit 44 418,44 € T.T.C.

BCI : 36 606,52 € H.T. et 38 471,16 € H.T. soit 46 166,11 € T.T.C.

BERGEAUD (Mobidecor) : 29 296,28 € H.T. soit 35 155,54 € T.T.C.

La Commission a opté pour un choix intégrant le prix mais aussi l'esthétique adaptée aux nouveaux locaux.

Mr le Maire demande d'entériner la décision de la Commission.

Vote : 12 voix Pour dont 3 pouvoirs – 2 abstentions dont 1 pouvoir (Jean-Marie Vigourous).

VIII Questions et informations diverses :

- Recrutement du futur secrétaire général, pour une date prévisionnelle au 1^{er} février 2017 ; Mr le Maire demande l'assistance du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault. Une offre d'emploi a été diffusée par ses soins le 24 octobre 2016 sur le site : « Emploi Territorial ». Les candidatures sont reçues jusqu'au 16 décembre 2016 inclus. Le Centre de Gestion est maître d'œuvre dans cette opération.
- Recrutement d'agents recenseurs : 3 agents, dotation Etat : 2 572 € attribuée à la Commune. La Commune doit établir une rémunération forfaitaire, pour chaque agent.
- Confirmation des subventions de l'Agence de l'Eau, du Département et du FEADER pour un montant global de 388 200 € soit 80 % du montant du projet de l'aire de lavage estimé à 485 250 € H.T.T.
- Visite des Brescudos : 500 repas prévus, difficultés d'organisation.
- Mme Gisèle VIALLES invite le conseil à un apéritif le 9 décembre 2016 à 19 H en l'honneur du mariage de sa fille. Une invitation sera transmise aux Elus et aux Agents.
- Syndicat de défense des olives « lucques » - demande de subvention.
- Geste de Valérie et Sylvie qui ont déposé les fleurs invendues de leur commerce sur les tombes non fleuries du cimetière.
- Bénévoles de la Bibliothèque.
- Elections des primaires de la droite en vue des élections présidentielles. Mr le Maire propose d'attribuer une salle à la bibliothèque pour ce vote.
- Question de Jean-Marie Vigourous portant sur l'avancement des travaux des vestiaires du Football.
- Question de Marie-Pierre Vignes sur la prolifération des chats. Orientation vers la castration et la stérilisation.
- Intervention de Gérard Ferré sur les implantations des tombes au cimetière (gros problèmes sur l'implantation, le traitement de la terre – ossements apparents).

Fin de séance : 20 H 55